

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Varennes | 59020 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Crochetière, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 12 mai 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	48
Analyse des charges consolidées	60

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Varennes

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Varennes (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 12 mai 2025
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	45 508 808	45 776 502	40 773 227
Compensations tenant lieu de taxes	2	800 065	837 346	786 563
Quotes-parts	3		563 131	479 366
Transferts	4	1 737 361	6 065 037	1 974 228
Services rendus	5	1 430 847	1 769 233	1 765 799
Imposition de droits	6	3 463 100	6 474 650	3 723 085
Amendes et pénalités	7	1 118 242	1 027 008	1 082 142
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	928 358	1 427 526	1 373 808
Autres revenus	10	91 392	6 977 058	3 562 504
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	55 078 173	70 917 491	55 520 722
Charges				
Administration générale	14	9 001 076	10 067 216	8 025 144
Sécurité publique	15	10 284 687	10 757 966	10 058 070
Transport	16	10 872 502	11 072 031	10 694 450
Hygiène du milieu	17	9 364 731	10 561 796	9 144 858
Santé et bien-être	18	322 438	277 491	245 405
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 553 557	4 347 295	4 290 353
Loisirs et culture	20	16 067 355	16 597 151	14 912 444
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 447 543	2 315 945	1 946 845
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	59 913 889	65 996 891	59 317 569
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(4 835 716)	4 920 600	(3 796 847)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		136 908 479	140 705 326
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		22 589	22 589
Solde redressé	28		136 931 068	140 727 915
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		141 851 668	136 931 068

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 196 050	19 230 293
Débiteurs (note 5)	2	37 877 154	24 233 368
Prêts (note 6)	3	867 522	898 246
Placements de portefeuille (note 7)	4	271 744	309 092
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	55 212 470	44 670 999
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	294 683	48 518
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	11 046 526	8 711 675
Revenus reportés (note 11)	12	4 539 261	1 816 155
Dette à long terme (note 12)	13	77 919 206	75 584 548
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	408 291	415 606
Autres passifs (note 14)	15		
	16	94 207 967	86 576 502
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(38 995 497)	(41 905 503)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	166 829 923	164 891 151
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	9 532 602	8 482 721
Stocks de fournitures	20	224 334	214 165
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 260 306	5 248 534
	23	180 847 165	178 836 571
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	141 851 668	136 931 068
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	141 851 668	136 931 068
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	141 851 668	136 931 068

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(4 835 716)	4 920 600	(3 796 847)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (299 148)(11 753 783)(9 031 850)
Produit de cession	3	1 793	300 414	33 313
Amortissement	4	8 607 123	9 719 821	9 319 253
(Gain) perte sur cession	5	(1 793)	(205 223)	12 851
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 307 975	(1 938 771)	333 567
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 049 881)	2 274 266
Variation des stocks de fournitures	10		(30 523)	14 233
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		998 400	(5 057 928)
	13		(82 004)	(2 769 429)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		10 181	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	3 472 259	2 910 006	(6 232 709)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(41 905 503)	(35 672 794)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(41 905 503)	(35 672 794)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(38 995 497)	(41 905 503)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 920 600	(3 796 847)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	9 719 821	9 319 253
Autres			
▪ Cession d'immobilisations	3.1	(205 223)	9 191
	4	14 435 198	5 531 597
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(13 643 786)	2 203 647
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(455 830)	319 060
Revenus reportés	8	2 723 106	(804 329)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(7 315)	(87 675)
Propriétés destinées à la revente	10	(1 049 881)	2 274 266
Stocks de fournitures	11	32 539	9 771
Autres actifs non financiers	12	988 228	(5 049 983)
	13	3 022 259	4 396 354
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (8 972 312)(8 416 508)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	266 915	33 314
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(8 705 397)	(8 383 194)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (71 558)(299 184)
Remboursement ou cession	20	139 630	152 387
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	68 072	(146 797)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	15 899 000	15 877 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (13 572 305)(11 371 466)
Variation nette des emprunts temporaires	26	246 165	4 117
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	7 963	(45 638)
Autres			
▪	28.1		
	29	2 580 823	4 464 013
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(3 034 243)	330 376
Solde déjà établi	31	19 230 293	18 899 917
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	19 230 293	18 899 917
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	16 196 050	19 230 293

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Consolidation proportionnelle ligne par

ligne

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,953 %
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable	de 4,47 à 100 %
Régie intermunicipale du Centre multisports régional	45,000 %
Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu	15,096 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Taux

Infrastructures	2,5 % à 20 %
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS).

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite simplifié (RRS) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La dépense de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :
 - * pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - * pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - * pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur le DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la municipalité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	16 196 050	19 230 293
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	16 196 050	19 230 293
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	16 196 050	19 230 293
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	16 196 050	19 230 293
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	9 224 293	7 208 376

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'assainissement des eaux, reconstruction de rues, aqueduc et eau potable, fonds patrimonial, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés ainsi que les financements non utilisés, les surplus affectés et les soldes des revenus reportés de parcs et terrains de jeux et de carrières sablières.

Un montant de 7 404 404\$ (11 451 142\$ au 31 décembre 2023) inclut dans les fonds de caisse et dépôts à vue portent intérêt à 3.77% (5.52% au 31 décembre 2023).

Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre

	2024	2023
- Municipalité	15 398 055\$	16 802 190\$
- Partenariats	797 995\$	2 428 103\$

Flux de trésorerie

Intérêts payés au cours de l'exercice	2 155 231\$	1 946 845\$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	1 297 967\$	1 373 808\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	4 238 450	2 712 329
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 018 840	8 041 622
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 113 615	940 629
Organismes municipaux	13	714 604	905 482
Autres			
▪ Mutations, amendes et divers à recevoir	14.1	5 095 839	1 673 917
▪ Cession d'actifs immobilisés	14.2	15 695 806	9 959 389
	15	37 877 154	24 233 368
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	6 710 637	6 813 379
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	6 710 637	6 813 379
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 549 884	338 868
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	8 729 507	6 985 346
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	33 294	22 837
Ministère de la Culture et des Communications	25	476 253	432 404
Autres ministères/organismes	26	779 786	601 035
	27	10 018 840	8 041 622

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1.5% à 4.11% (1.45% à 4.11% au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 175 917\$, portent intérêt à des taux variant de 0% à 3.989% (0% à 4.575% au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2027.

Les montants des débiteurs autres - Cession d'actifs immobilisés, encaissables sur plusieurs exercices, totalisent 15 695 806\$ et portent intérêt à des taux variant de 0% à 12% (0% à 12% au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2035. Ces débiteurs sont greffés d'une hypothèque légale permettant à la municipalité de reprendre l'actif advenant un défaut de paiement.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts FIME (R836)	30.1	87 552	95 280
▪ Prêts fosses septiques	30.2	779 970	802 966
	31	867 522	898 246
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	271 744	309 092
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	271 744	309 092
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 29 018 000\$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50%, soit 4,95% (taux préférentiel moins 0,5%, soit 6.70%, au 31 décembre 2023), et renouvelables annuellement. Ces ouvertures de crédit bancaire sont utilisées pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	4 670 163	2 380 126
Salaires et avantages sociaux	44	3 395 683	3 289 622
Dépôts et retenues de garantie	45	2 194 329	2 392 827
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Taxes à la conso à payer	47.1	26 347	145 554
▪ Intérêts courus dette L.T.	47.2	468 829	421 666
▪ Organismes municipaux	47.3	291 175	81 880
	48	11 046 526	8 711 675

Note

Au cours de l'exercice, la municipalité a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 4 586 442\$ (1 804 972\$ au 31 décembre 2023) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	131 743	204 777
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Transfert	54.1	213 277	157 210
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	1 130 339	939 893
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	2 016 565	463 213
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	980 000	
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Location de terres	62.1	53 823	5 700
▪ Autres organismes consolidés	62.2	13 514	45 362
	63	4 539 261	1 816 155

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,85	5,15	2025	2044	64	77 992 091	75 585 611
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition			2025	2028	68	411 880	491 665
Autres					69		
					70	78 403 971	76 077 276
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(484 765)	(492 728)
					72	77 919 206	75 584 548

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	4 456 597	79 785		4 536 382
2026	74	4 574 377	79 785		4 654 162
2027	75	4 711 449	79 785		4 791 234
2028	76	4 855 113	172 525		5 027 638
2029	77	4 935 768			4 935 768
2030 et plus	78	54 458 787			54 458 787
	79	77 992 091	411 880		78 403 971
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	77 992 091	411 880		78 403 971

Note

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (408 291)	(415 606)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (408 291)	(415 606)
	84 (408 291)	(415 606)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 526 745	418 893
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 693 332	634 317
Régimes à cotisations déterminées	87 546 857	482 369
Autres régimes (REER et autres)	88 46 379	51 328
Régimes de retraite des élus municipaux	89 1 813 313	1 586 907
	90	

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()(
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	27 700 592	385 551		28 086 143
Eaux usées	102	51 965 402	2 597 281		54 562 683
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	104 317 812	5 934 145		110 251 957
Autres					
▪ Aménagement de parcs publics	104.1	22 891 369	159 714		23 051 083
▪ Amélioration des cours d'eau	104.2	70 796			70 796
▪ Autres infrastructures	104.3	6 400 858			6 400 858
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	45 749 250	3 256		45 752 506
Améliorations locatives	107	189 721	108	36 623	153 206
Véhicules	108	13 111 614	1 319 471	461 425	13 969 660
Ameublement et équipement de bureau	109	4 188 894	143 654	2 452	4 330 096
Machinerie, outillage et équipement divers	110	10 687 750	484 155	10 181	11 161 724
Terrains	111	8 464 941	400 803		8 865 744
Autres	112	317 514			317 514
	113	296 056 513	11 428 138	510 681	306 973 970
Immobilisations en cours					
	114	2 193 423	325 645		2 519 068
	115	298 249 936	11 753 783	510 681	309 493 038
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	12 251 826	657 789		12 909 615
Eaux usées	117	31 892 728	1 309 714		33 202 442
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	39 855 620	3 590 070		43 445 690
Autres					
▪ Aménagement de parcs publics	119.1	12 892 340	1 081 932		13 974 272
▪ Amélioration des cours d'eau	119.2	687 590	20 206		707 796
▪ Autres infrastructures	119.3	625 683	69 623		695 306
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	18 189 235	1 343 338		19 532 573
Améliorations locatives	122	158 915	16 858	12 130	163 643
Véhicules	123	6 320 633	757 803	395 565	6 682 871
Ameublement et équipement de bureau	124	2 606 220	415 439	1 178	3 020 481
Machinerie, outillage et équipement divers	125	7 776 907	456 376	6 618	8 226 665
Autres	126	101 088	673		101 761
	127	133 358 785	9 719 821	415 491	142 663 115
VALEUR COMPTABLE NETTE					
	128	164 891 151			166 829 923
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	524 909			524 909
Amortissement cumulé	130	(9 061)	(26 246)		(35 307)
Valeur comptable nette	131	515 848			489 602

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**16. Propriétés destinées à la revente**

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	4 223 059	2 932 611
Autres	134	5 309 543	5 550 110
	135	9 532 602	8 482 721
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	9 532 602	8 482 721

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payé d'avance	143.1	375 769	396 017
Autres			
▪ Frais payé d'avance - Promesse d'achat	144.1		800 000
▪ Loyer payé d'avance - COGIR	144.2	3 884 537	4 052 517
	145	4 260 306	5 248 534

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2048, à verser des loyers totalisant 32 717 177 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 697 034 \$ en 2025, à 1 410 007 \$ en 2026, à 1 410 007 \$ en 2027, à 1 410 007 \$ en 2028 et à 1 410 007 \$ en 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 385 591 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 181 252 \$ en 2025, 187 827 \$ en 2026, 171 852 \$ en 2027, 155 423 \$ en 2028 et 138 528 \$ en 2029.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit:

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 1 205 000 \$ et 3 213 000 \$ respectivement.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 514 077 \$.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 3 029 770 \$.

B) Auto-assurance

La municipalité assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres de la Régie de la police Richelieu-Saint-Laurent.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2024, les réclamations en dommages et expropriation contestées par la municipalité s'élèvent à environ 1 600 000 \$. La municipalité est couverte par une assurance responsabilité de 10 millions \$ concernant les réclamations en dommages. Tout paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice en cours. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées ou n'excéderont pas le montant couvert par l'assurance responsabilité et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ces égards.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, la municipalité est mis en cause dans une poursuite en lien avec le transport lourd qui prend la forme d'une injonction permanente forçant la municipalité à procéder à l'implantation de mesures de mitigations en plus des montants pour dommages-intérêts compensatoires moraux. À la date de mise au point définitive des états financiers, les procédures judiciaires sont encore à leur débuts et il est difficile d'évaluer les montants déposés. Les montants demandés par les demandeurs se situent dans un intervalle de 75 000\$ à 200 000\$ par membre du groupe (estimé à 127 membres). Il est à noter que cette poursuite serait couverte par une assurance responsabilité. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

D) Autres

GRIEFS

Des avis de griefs ont été déposés par certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent pour un montant total indéterminé. La régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

CONTESTATIONS D'ÉVALUATION

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2022 à 2024. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la municipalité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Advenant des jugements défavorables pour la municipalité concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats consolidés de l'exercice en cours.

ENVIRONNEMENT

La municipalité a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la municipalité a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La municipalité a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la municipalité possédait.

À l'issue de ce travail, la municipalité n'a relevé aucun site qui répondent aux critères du Chapitre 3260.

Au cours de l'exercice 2024, aucun travaux de décontamination et de nettoyage ont été réalisés. Le taux d'actualisation est de 2 %. Le passif est évalué annuellement pour tenir compte de tout changement pouvant affecter la situation de ces terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la municipalité d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir et aux prêts. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	2 913 635	3 110 477
Entre un et deux ans	650 211	740 968
Entre deux et trois ans	159 528	155 440
Plus de trois ans	291 563	122 813
Sous-total	4 014 937	4 129 699
Moins : provision pour créances douteuses	(1 549 884)	(338 868)
Total	2 465 053	3 790 831

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	(338 868)	(143 357)
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	(1 288 334)	(186 361)
Montants radiés	(6 646)	(31 802)
Montants recouvrés	83 964	22 652
Solde à la fin	(1 549 884)	(338 868)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	10 499 649	1 227	17 168	59 654
Emprunts temporaires	294 683	0	0	0
Dette à long terme	6 740 506	14 735 534	15 159 985	69 744 743
Autres passifs financiers	0	0	0	0
Total	17 534 838	14 736 761	15 177 153	69 804 397

2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	8 073 937	562 999	17 365	57 374
Emprunts temporaires	48 518	0	0	0
Dette à long terme	6 086 949	13 203 825	14 307 331	69 664 909
Autres passifs financiers	0	0	0	0
Total	14 209 404	13 766 824	14 324 696	69 722 283

27. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 5 000 000\$ (5 000 000\$ en 2023). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	40 719 916	45 508 808		45 776 502		45 776 502
Compensations tenant lieu de taxes	2	786 563	800 065		837 346		837 346
Quotes-parts	3					7 169 053	563 131
Transferts	4	976 463	1 737 361		1 588 535	6 298	1 594 833
Services rendus	5	1 085 051	777 674		1 106 511	662 722	1 769 233
Imposition de droits	6	3 677 859	3 463 100		6 474 432	218	6 474 650
Amendes et pénalités	7	461 537	391 500		637 556	389 452	1 027 008
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 228 698	837 453		1 297 967	129 559	1 427 526
Autres revenus	10	2 734 686	23 250		6 641 322	153 875	6 795 197
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	51 670 773	53 539 211		64 360 171	8 511 177	66 265 426
Investissement							
Taxes	13	53 311					
Quotes-parts	14						
Transferts	15	997 765			4 470 204		4 470 204
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	518 527			181 861		181 861
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 569 603			4 652 065		4 652 065
	22	53 240 376	53 539 211		69 012 236	8 511 177	70 917 491
Charges							
Administration générale	23	7 738 600	8 719 043		9 773 711	293 505	10 067 216
Sécurité publique	24	8 229 119	9 069 384		9 279 743	204 863	10 757 966
Transport	25	6 408 853	6 795 892		6 571 774	4 500 257	11 072 031
Hygiène du milieu	26	6 583 356	7 172 049		8 139 540	2 002 779	10 561 796
Santé et bien-être	27	245 405	322 438		277 491		277 491
Aménagement, urbanisme et développement	28	4 246 205	1 511 751		4 302 272	45 023	4 347 295
Loisirs et culture	29	12 695 537	13 789 812		14 004 230	2 182 215	16 597 151
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 760 466	2 421 844		2 157 034	158 911	2 315 945
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 817 905	8 430 697		9 228 642	9 228 642	
	34	56 725 446	58 232 910		63 734 437	8 868 376	65 996 891
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(3 485 070)	(4 693 699)		5 277 799	(357 199)	4 920 600

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(3 485 070)	(4 693 699)	5 277 799	(357 199)	4 920 600
Moins : revenus d'investissement	2	(1 569 603)	()	(4 652 065)	()	(4 652 065)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(5 054 673)	(4 693 699)	625 734	(357 199)	268 535
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	8 817 905	8 430 697	9 228 642	491 179	9 719 821
Produit de cession	5	22 436		266 915	33 499	300 414
(Gain) perte sur cession	6	150 655		(217 145)	11 922	(205 223)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	8 990 996	8 430 697	9 278 412	536 600	9 815 012
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	2 585 505		2 293 063		2 293 063
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	2 585 505		2 293 063		2 293 063
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	132 234		97 346		97 346
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	7 551		40 639		40 639
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	139 785		137 985		137 985
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	936 476	200 430	72 156		72 156
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 583 753)	(3 697 906)	(3 713 437)	(163 845)	(3 877 282)
	18	(2 647 277)	(3 497 476)	(3 641 281)	(163 845)	(3 805 126)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(273 069)	(846 473)	(3 381 553)	(120 279)	(3 501 832)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 219 500		329 149	59 765	388 914
Excédent de fonctionnement affecté	21	348 493	167 980	266 982	687 380	954 362
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 080 329)	546 498	683 176	(150 129)	533 047
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(859 545)	(107 527)	(755)	197 397	196 642
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(1 644 950)	(239 522)	(2 103 001)	674 134	(1 428 867)
	26	7 424 059	4 693 699	5 965 178	1 046 889	7 012 067
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 369 386		6 590 912	689 690	7 280 602

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 569 603	4 652 065	4 652 065
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (168 162)(106 702)() (106 702)
Sécurité publique	3 (400 075)(146 660)(302 074)(448 734)
Transport	4 (4 405 788)(7 996 365)() (7 996 365)
Hygiène du milieu	5 (638 551)(2 275 935)(99 158)(2 375 093)
Santé et bien-être	6 () () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (1 256 993)() () (
Loisirs et culture	8 (1 905 574)(826 889)() (826 889)
Réseau d'électricité	9 () () () (
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 () () () (
	11 (8 775 143)(11 352 551)(401 232)(11 753 783)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 (311 239)(3 342 945)() (3 342 945)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (290 288)(70 275)() (70 275)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	7 513 759	5 996 691	5 996 691
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	273 069	3 381 553	120 279 3 501 832
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	272 475	5 300 675	5 300 675
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	2 008 364	1 303 401	281 594 1 584 995
	19	2 553 908	9 985 629	401 873 10 387 502
	20	690 997	1 216 549	641 1 217 190
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 260 600	5 868 614	641 5 869 255

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 802 190	13 635 434	2 560 616	16 196 050
Débiteurs (note 5)	2	23 704 477	37 493 790	394 821	37 877 154
Prêts (note 6)	3	898 246	867 522		867 522
Placements de portefeuille (note 7)	4	309 092	271 744		271 744
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	41 714 005	52 268 490	2 955 437	55 212 470
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			294 683	294 683
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 857 450	10 047 898	1 010 085	11 046 526
Revenus reportés (note 11)	12	1 770 793	4 494 669	44 592	4 539 261
Dettes à long terme (note 12)	13	71 979 661	74 470 127	3 449 079	77 919 206
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			408 291	408 291
Autres passifs (note 14)	15				
	16	81 607 904	89 012 694	5 206 730	94 207 967
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(39 893 899)	(36 744 204)	(2 251 293)	(38 995 497)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	158 419 894	160 494 033	6 335 890	166 829 923
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	8 482 721	9 532 602		9 532 602
Stocks de fournitures	20	140 459	178 393	45 941	224 334
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	5 112 734	4 101 471	158 835	4 260 306
	23	172 155 808	174 306 499	6 540 666	180 847 165
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	6 490 708	6 756 426	881 414	7 637 840
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 724 117	5 164 914	572 082	5 736 996
Réserves financières et fonds réservés	26	16 725 483	15 411 826	225 913	15 637 739
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (1 147 137)(1 109 454)(260 772)(1 370 226)
Financement des investissements en cours	28	1 861 927	7 076 549		7 076 549
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	103 606 811	104 262 034	2 870 736	107 132 770
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	132 261 909	137 562 295	4 289 373	141 851 668
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	15 135 135	15 220 560	20 178 196	19 016 005
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 953 627	3 831 703	5 171 396	4 932 116
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	14 550 762	15 482 529	17 183 491	14 654 016
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 228 218	1 961 449	1 961 449	1 618 590
D'autres organismes municipaux	10			109 493	150 359
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	193 626	195 585	195 585	141 876
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			49 418	36 020
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	10 232 781	10 281 987	3 862 360	3 180 857
Transferts	15				
Autres	16	3 024 814	3 027 069	3 027 069	2 932 785
Autres					
Transferts	17			33 699	31 148
Autres	18	344 000	352 638	352 639	357 929
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	8 430 697	9 228 642	9 719 821	9 319 253
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Prog. aide, réclamations, etc.	21.1	139 250	1 859 212	1 859 212	361 110
Coût des propriétés vendues	21.2		2 293 063	2 293 063	2 585 505
	22	58 232 910	63 734 437	65 996 891	59 317 569

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 637 840	7 361 535
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 736 996	5 486 774
Réserves financières et fonds réservés	3	15 637 739	16 963 331
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 370 226)	(1 213 510)
Financement des investissements en cours	5	7 076 549	1 883 870
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	107 132 770	106 449 068
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	141 851 668	136 931 068
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 756 426	6 490 708
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	881 414	870 827
	11	7 637 840	7 361 535
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Engagements	12.1	40 077	99 001
▪ Programme FIME	12.2	157 600	157 599
▪ R881 Mesures de mitigation	12.3	415 000	415 000
▪ Loyers payé d'avance COGIR	12.4	3 884 537	4 052 517
▪ Affectation exercice suivant	12.5	667 700	
	13	5 164 914	4 724 117
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Affectation exercice suivant	14.1	548 814	739 389
▪ Affectation surplus accumulé non-affecté	14.2	23 268	23 268
	15	572 082	762 657
	16	5 736 996	5 486 774

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Assainissement des eaux	17.1 852 874	1 047 195
▪ Reconstruction de rues	17.2 273 421	359 218
▪ Aqueduc et eau potable	17.3	140 076
▪ Fonds Patrimonial	17.4 112 768	141 037
▪ Autres	17.5 1 302 189	1 332 966
	18	2 541 252
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 3 974 735	5 000 000
Organismes contrôlés et partenariats	22 123 911	135 846
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 8 763 620	8 619 246
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26 102 002	102 002
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 132 219	85 745
Autres		
▪	30.1	
	31	13 096 487
	32	15 637 739
		13 942 839
		16 963 331

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (34 066)(41 118)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ())
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ())
Autres	37 (41 836)(49 366)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ())
	39 (75 902)(90 484)
Assainissement des sites contaminés	40 ())
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ())
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ())
Autres	43.1 ())
▪	44 (75 902)(90 484)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ())
Utilisation du fonds de roulement	46 ())
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ())
Utilisation du fonds de roulement	48 ())
Autres	49.1 ())
▪	50 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ())
Mesure relative à la COVID-19	52 ())
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (237 206)(228 758)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ())
Autres	55.1 ())
▪ Dette de fonctionnement	55.2 (200 944)()
▪ Impact chapitre SP3400 amendes	55.3 (856 174)(894 268)
▪ Aide à la relocalisation	56 (1 294 324)(1 123 026)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres	61.1	
▪ Aide	62	
	63 (1 370 226)(1 213 510)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 8 855 126	2 783 907
Investissements à financer	65 (1 778 577)(900 037)
	66 7 076 549	1 883 870
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 166 829 923	164 891 151
Propriétés destinées à la revente	68 9 532 602	8 482 721
Prêts	69 867 522	898 246
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 271 744	309 092
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 177 501 791	174 581 210
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 177 501 791	174 581 210
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (77 919 206)(75 584 548)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (484 765)(492 728)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 6 710 637	6 813 379
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 253 277	252 869
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79 1 071 036	1 108 375
	80 (70 369 021)(67 902 653)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ()	229 489)
	82 (70 369 021)(68 132 142)
	83 107 132 770	106 449 068

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2022.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A,B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexés dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

b) Policiers syndiqués: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.20 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

b) Cadres: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10.58 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(415 606)	(503 281)
Charge de l'exercice	4 (526 745)(418 893)
Cotisations versées par l'employeur	5	534 060	506 568
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(408 291)	(415 606)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	20 533 581	19 312 940
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (20 838 980)(19 748 866)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(305 399)	(435 926)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(102 892)	20 320
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(408 291)	(415 606)
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(408 291)	(415 606)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	20 533 581	19 312 940
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (20 838 979)(19 748 865)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (305 398)(435 925)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 889 889	756 266
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 889 889	756 266
Cotisations salariales des employés	21 (455 063)(382 735)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23 434 826	373 531
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 29 285	9 503
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût des services passés découlant de modif. apportées au régime	29.1 13 746	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 477 857	383 034
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 1 181 913	1 091 667
Rendement espéré des actifs	32 (1 133 025)(1 055 808)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 48 888	35 859
Charge de l'exercice	34 526 745	418 893
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 1 121 729	788 013
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (1 133 025)(1 055 808)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (11 296)	(267 795)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 105 222	42 636
Prestations versées au cours de l'exercice	39 890 212	804 712
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 21 515 998	19 111 652
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 389 429	351 179
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 591 554	294 402
DMERCA du nouveau volet	45 16	16
DMERCA de l'ancien volet	46 11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 34	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,95 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,85 %	5,71 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

Description des régimes et autres renseignements

Les employés (cols blancs) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 10%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les employés (cols bleus) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8.5% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 9.5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

La Régie intermunicipale de l'eau potable possède un régime de retraite à cotisations déterminées. Les employés versent une contribution de 7% et la contribution de l'employeur est également de 7%.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	634 317
	110	693 332
		634 317

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 2

Description des régimes et autres renseignements

REER COLLECTIF

Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire est entre 0% et 10% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 10% à 18%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les cotisations de la Ville ont totalisé 502 845 \$ pour l'exercice 2024.

RRS Pompiers

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent à un régime de retraite simplifié. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9.5% du salaire et celle de l'employeur est de 8.5%.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	44 012	38 008
REER	114	502 845	444 361
Autres régimes	115		
	116	546 857	482 369

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	21	19

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	13 830	13 598
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	40 977	45 823
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	5 402	5 505
	121	46 379	51 328

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	35 209 315	35 258 826	29 221 418
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	4 265 595	4 275 768	3 989 844
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	39 474 910	39 534 594	33 211 262
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 537 197	1 724 073	1 300 541
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	1 076 891	1 166 587	1 116 486
Matières résiduelles	15	2 212 379	2 222 057	2 349 084
Autres				
▪ Terres des américains	16.1	800	800	800
▪ Travaux cours d'eau - MRC	16.2	5 227	9 534	5 163
Centres d'urgence 9-1-1	17	125 000	126 209	113 839
Service de la dette	18	530 103	485 188	457 494
Pouvoir général de taxation	19	546 301	486 441	475 321
Activités de fonctionnement	20		21 019	1 689 926
Activités d'investissement	21			53 311
	22	6 033 898	6 241 908	7 561 965
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	6 033 898	6 241 908	7 561 965
	27	45 508 808	45 776 502	40 773 227

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	837	864	837
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	115 133	126 123	115 233
Cégeps et universités	32	108 800	114 412	108 800
Écoles primaires et secondaires	33	387 546	407 537	387 546
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	612 316	648 936	612 416
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	137 810	161 915	161 915
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	49 939	26 495	12 232
Taxes d'affaires	38			
	39	187 749	188 410	174 147
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	800 065	837 346	786 563

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	1 103 096	1 107 499	337 320
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	3 000	(5 360)	13 505
Sécurité civile	51	75 000	75 000	75 000
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	68 056	96 054	80 928
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55	3 930	3 930	4 291
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			6 298
Réseau de distribution de l'eau potable	64	64 653	52 340	70 903
Traitement des eaux usées	65	20 470	6 445	6 954
Réseaux d'égout	66	121 659	58 289	111 984
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	78 938		60 319
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79	36 250	23 738	51 706
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83		10 500	1 892
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	162 309	160 100	161 661
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	1 737 361	1 588 535	976 463

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	657 811	657 811	808 411
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	1 553 987	1 553 987	
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	1 892 552	1 892 552	90 765
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114	225 342	225 342	98 589
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	140 512	140 512	
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	4 470 204	4 470 204	997 765

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139			
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 737 361	6 058 739	6 065 037
				1 974 228

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	35 000	27 583	27 583
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	35 000	27 583	27 583
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155	13 332	13 409	13 409
	156	13 332	13 409	13 409
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176	85 892	81 812	81 812
Autres	177			
	178	85 892	81 812	81 812
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	20 670	10 228	10 228
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	20 670	10 228	10 228
Réseau d'électricité	183			
	184	154 894	133 032	133 032
				145 974

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	185			
Évaluation	186	20 000	27 226	23 299
Autres	187	93 000	141 504	112 379
	188	113 000	168 730	135 678
Sécurité publique				
Police	189		245 084	308 930
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	25 000	88 533	45 788
Sécurité civile	192			
Autres	193		175	27 517
	194	25 000	88 533	382 235
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	13 000	34 961	94 952
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	13 000	34 961	94 952
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205		7 049	55 304
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207		178 661	101 414
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214		185 710	156 718

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	23 800	17 930	17 930
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	23 800	17 930	17 930
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	368 420	416 619	834 082
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	7 100	8 730	8 730
Autres	227	72 460	52 266	52 266
	228	447 980	477 615	895 078
Réseau d'électricité	229			
	230	622 780	973 479	1 636 201
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	777 674	1 106 511	1 769 233
				1 765 799

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	360 000	296 558	491 387
Droits de mutation immobilière	233	3 100 000	6 175 498	3 218 459
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235	3 100	2 376	13 239
	236	3 463 100	6 474 432	3 723 085
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	391 500	637 556	1 082 142
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	837 453	1 297 967	1 373 808
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		217 145	(142 316)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242		6 266 947	2 616 973
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	9 250	81 579	8 949
Autres contributions	247	14 000	5 510	224 491
Redevances réglementaires	248			
Autres	249		252 002	854 407
	250	23 250	6 823 183	3 562 504
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	822 496	855 613	52 686	908 299	908 299	928 645
Greffe et application de la loi	2	1 214 062	1 271 302	29 497	1 300 799	1 300 799	900 336
Gestion financière et administrative	3	4 258 356	3 699 587	183 220	3 882 807	3 882 807	3 870 075
Évaluation	4	253 000	355 091		355 091	355 091	153 627
Gestion du personnel	5	945 661	1 012 820	28 102	1 040 922	1 040 922	784 239
Autres							
▪ Autres	6.1	1 225 468	2 579 298		2 579 298	2 579 298	1 388 222
	7	8 719 043	9 773 711	293 505	10 067 216	10 067 216	8 025 144
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	5 442 375	5 443 585		5 443 585	6 668 792	6 342 765
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	3 174 321	3 283 223	204 863	3 488 086	3 488 086	3 281 983
Sécurité civile	11	62 900	215 450		215 450	215 450	31 936
Autres	12	389 788	337 485		337 485	385 638	401 386
	13	9 069 384	9 279 743	204 863	9 484 606	10 757 966	10 058 070
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 774 759	2 710 841	3 999 784	6 710 625	6 710 625	6 254 034
Enlèvement de la neige	15	1 814 807	1 639 560	196 717	1 836 277	1 836 277	2 034 328
Éclairage des rues	16	236 876	305 366	279 055	584 421	584 421	512 638
Circulation et stationnement	17	261 568	240 061	24 701	264 762	264 762	281 175
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 707 882	1 675 946		1 675 946	1 675 946	1 612 275
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	6 795 892	6 571 774	4 500 257	11 072 031	11 072 031	10 694 450

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 102 251	1 102 251		1 102 251	1 708 024	1 756 111
Réseau de distribution de l'eau potable	24	992 406	1 162 311	625 431	1 787 742	1 787 742	1 592 349
Traitement des eaux usées	25	966 833	1 242 808	359 231	1 602 039	1 415 743	627 149
Réseaux d'égout	26	554 472	588 676	997 911	1 586 587	1 586 587	1 453 380
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	515 394	508 521		508 521	508 521	508 529
Élimination	28	523 596	523 596		523 596	523 596	502 238
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	21 227	18 185		18 185	18 185	597 546
Tri et conditionnement	30						(393 920)
Matières organiques							
Collecte et transport	31	622 407	618 576		618 576	618 576	449 880
Traitement	32	725 708	725 708		725 708	725 708	816 100
Matériaux secs	33	460 069	460 070		460 070	460 070	364 837
Autres	34						
Plan de gestion							
Autres	36						
Cours d'eau	37	103 634	116 903	20 206	137 109	137 109	173 749
Protection de l'environnement	38	584 052	1 071 935		1 071 935	1 071 935	696 910
Autres	39						
	40	7 172 049	8 139 540	2 002 779	10 142 319	10 561 796	9 144 858
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	302 438	252 491		252 491	252 491	228 884
Autres	42						
Sécurité du revenu							
Autres	44	20 000	25 000		25 000	25 000	16 521
	45	322 438	277 491		277 491	277 491	245 405

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 005 982	932 635	45 023	977 658	977 658	967 456
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47		35 329		35 329	35 329	20 492
Autres biens	48	175 000	253 807		253 807	253 807	198 998
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	175 097	327 129		327 129	327 129	221 436
Tourisme	50	155 672	153 738		153 738	153 738	139 219
Autres	51		33 071		33 071	33 071	75 000
Autres	52		2 566 563		2 566 563	2 566 563	2 667 752
	53	1 511 751	4 302 272	45 023	4 347 295	4 347 295	4 290 353
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	2 752 234	3 425 307	214 636	3 639 943	3 639 943	3 016 820
Patinoires intérieures et extérieures	55	1 835 485	1 780 208	148 718	1 928 926	1 928 926	1 609 694
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 544 699	1 518 772	461 754	1 980 526	1 980 526	1 911 886
Parcs et terrains de jeux	57	3 965 116	3 480 297	1 023 404	4 503 701	4 503 701	4 416 651
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	459 682	434 805		434 805	434 805	422 154
Autres	60	62 500	59 311		59 311	470 017	246 334
	61	10 619 716	10 698 700	1 848 512	12 547 212	12 957 918	11 623 539
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	1 101 804	1 167 295	25 580	1 192 875	1 192 875	1 071 041
Bibliothèques	63	2 058 127	2 126 780	308 123	2 434 903	2 434 903	2 213 729
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	10 165	11 455		11 455	11 455	4 135
	67	3 170 096	3 305 530	333 703	3 639 233	3 639 233	3 288 905
	68	13 789 812	14 004 230	2 182 215	16 186 445	16 597 151	14 912 444

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 208 651	1 967 761		1 967 761	2 077 254	1 730 577
Autres frais	71	213 193	189 273		189 273	189 273	180 248
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72					48 888	35 859
Autres	73					530	161
	74	2 421 844	2 157 034		2 157 034	2 315 945	1 946 845
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	8 430 697	9 228 642 (9 228 642)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	107 441	107 441	455 462
Usines de traitement de l'eau potable	2		99 158	21 534
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	2 176 952	2 176 952	159 423
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 214 649	5 214 649	2 646 966
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	151 202	151 202	9 263
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	351 361	351 361	389 201
Autres infrastructures	11	(27 217)	(27 217)	1 461
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	798	798	316 094
Édifices communautaires et récréatifs	14			70 086
Améliorations locatives	15		108	11 428
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 524 494	2 797 512	1 931 545
Ameublement et équipement de bureau	18	106 702	125 698	186 883
Machinerie, outillage et équipement divers	19	345 366	355 318	1 575 511
Terrains	20	400 803	400 803	1 256 993
Autres	21			
	22	11 352 551	11 753 783	9 031 850

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	107 441	107 441	455 301
Usines de traitement de l'eau potable	2		99 158	21 534
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	2 176 952	2 176 952	159 423
Autres infrastructures	5	5 689 995	5 689 995	3 046 891
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			161
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	3 378 163	3 680 237	5 348 540
	12	11 352 551	11 753 783	9 031 850

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	8 721 248	1 012 315	867 940	8 865 623
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 081 758	296 250	315 566	5 062 442
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	54 607 091	5 772 597	3 394 389	56 985 299
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	68 410 097	7 081 162	4 577 895	70 913 364
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 813 379	605 860	708 602	6 710 637
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 813 379	605 860	708 602	6 710 637
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	6 813 379	605 860	708 602	6 710 637
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	853 800	19 237	93 067	779 970
Autres	17				
	18	7 667 179	625 097	801 669	7 490 607
	19	76 077 276	7 706 259	5 379 564	78 403 971
Dette en cours de refinancement	20 ()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	76 077 276	7 706 259	5 379 564	78 403 971

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	74 938 818
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 778 577
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	8 763 621
Débiteurs	8	6 710 637
Autres montants	9	779 970
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	4 275 711
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	56 187 456
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	3 463 152
Endettement net à long terme	14	59 650 608
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	3 029 770
Communauté métropolitaine	16	514 077
Autres organismes	17	4 418 000
Endettement total net à long terme	18	67 612 455
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	67 612 455
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	285 686	285 686	191 664
Évaluation	2			
Autres	3	738 759	739 016	659 378
Sécurité publique				
Police	4	5 317 375	5 317 375	
Sécurité incendie	5	17 171	17 171	24 297
Sécurité civile	6			
Autres	7	140 284	101 259	101 259
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 704 082	1 675 847	1 612 004
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 102 251	1 102 251	
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13	95 818	106 833	100 367
Protection de l'environnement	14	85 741	203 491	40 525
Autres	15	16 916	16 916	16 220
Santé et bien-être				
Habitation	16	229 938	231 105	228 884
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	96 797	97 091	111 559
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	401 963	387 946	195 959
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	10 232 781	10 281 987	3 862 360
				3 180 857

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	11 318 804	8 696 060
Frais de financement	4	33 747	79 083
Autres	5		
	6	11 352 551	8 775 143

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	46,60	32,50	78 758,01	5 288 246	1 329 257	6 617 503
Professionnels	2						
Cols blancs	3	52,03	32,50	88 601,28	3 514 729	883 493	4 398 222
Cols bleus	4	55,44	40,00	117 881,47	4 544 777	1 142 533	5 687 310
Policiers	5						
Pompiers	6	12,04	40,00	25 312,88	1 424 141	358 142	1 782 283
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	166,11		310 553,64	14 771 893	3 713 425	18 485 318
Élus	9	9,00			448 667	118 278	566 945
	10	175,11			15 220 560	3 831 703	19 052 263

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	52 339	1 553 987			1 606 326
Traitement des eaux usées	4	6 445				6 445
Réseaux d'égout	5	58 289	579 121	1 313 431		1 950 841
Autres	6	1 455 433	365 854	197 341	476 499	2 495 127
	7	1 572 506	2 498 962	1 510 772	476 499	6 058 739

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	203 578	191 116
	4	203 578	191 116
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	2 961	
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	2 961	
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	752 607	649 338
Enlèvement de la neige	12	54 426	43 004
Autres	13	36 416	36 782
Transport collectif	14		
Autres	15	9 628	
	16	853 077	729 124
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	205 002	146 592
Traitement des eaux usées	19	69 590	55 706
Réseaux d'égout	20	138 860	125 567
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24	646	1 863
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	32 122	30 106
	27	446 220	359 834
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	300 536	170 898
Autres	36		
	37	300 536	170 898
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	162 887	135 221
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	91 045	97 811
Autres	40	96 730	76 462
	41	350 662	309 494
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 157 034	1 760 466

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Dampousse	1.1 Maire	105 649	19 394	56 572	
Marc-André Savaria	1.2 Conseiller	27 903	13 051	1 953	977
Geneviève Labrecque	1.3 Conseiller	28 103	13 051	419	209
Nathalie Parent	1.4 Conseiller	27 903	13 051	2 962	1 481
Gaétan Marcil	1.5 Conseiller	26 103	13 051	2 387	1 194
Brigitte Collin	1.6 Conseiller	28 703	13 051	2 616	818
Benoit Duval	1.7 Conseiller	26 103	13 051		
Carine Durocher	1.8 Conseiller	26 103	13 051		
Guillaume Fortier	1.9 Conseiller	26 103	13 051		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	5 000 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	672 305 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 28 400 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 2 431 544 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 980 000 \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Nombre de logements, 980 000\$, Règlement 955

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 53 692 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ 50 000 \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 _____

b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 2019-438

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-21

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 _____

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

X

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-12

Nom du signataire : Mylène Rioux, OMA

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-12 07:32

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	51 670 773	53 539 211	64 360 171	8 511 177	66 265 426
Investissement	2	1 569 603		4 652 065		4 652 065
	3	53 240 376	53 539 211	69 012 236	8 511 177	70 917 491
Charges	4	56 725 446	58 232 910	63 734 437	8 868 376	65 996 891
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(3 485 070)	(4 693 699)	5 277 799	(357 199)	4 920 600
Moins : revenus d'investissement	6	(1 569 603)	()	(4 652 065)	()	(4 652 065)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(5 054 673)	(4 693 699)	625 734	(357 199)	268 535
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 817 905	8 430 697	9 228 642	491 179	9 719 821
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	936 476	200 430	72 156		72 156
Remboursement de la dette à long terme	10	(3 583 753)	(3 697 906)	(3 713 437)	(163 845)	(3 877 282)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(273 069)	(846 473)	(3 381 553)	(120 279)	(3 501 832)
Excédent (déficit) accumulé	12	(1 371 881)	606 951	1 278 552	794 413	2 072 965
Autres éléments de conciliation	13	2 898 381		2 480 818	45 421	2 526 239
	14	7 424 059	4 693 699	5 965 178	1 046 889	7 012 067
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 369 386		6 590 912	689 690	7 280 602

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	16 802 190	13 635 434	16 196 050
Débiteurs	2	23 704 477	37 493 790	37 877 154
Prêts	3	898 246	867 522	898 246
Placements de portefeuille	4	309 092	271 744	309 092
Autres	5			
	6	41 714 005	52 268 490	55 212 470
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			294 683
Créditeurs et charges à payer	9	7 857 450	10 047 898	11 046 526
Revenus reportés	10	1 770 793	4 494 669	4 539 261
Dette à long terme	11	71 979 661	74 470 127	77 919 206
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			408 291
Autres	13			415 606
	14	81 607 904	89 012 694	94 207 967
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(39 893 899)	(36 744 204)	(38 995 497)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	158 419 894	160 494 033	166 829 923
Autres	17	13 735 914	13 812 466	14 017 242
	18	172 155 808	174 306 499	180 847 165
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	6 490 708	6 756 426	7 637 840
Excédent de fonctionnement affecté	20	4 724 117	5 164 914	5 736 996
Réserves financières et fonds réservés	21	16 725 483	15 411 826	15 637 739
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	(1 147 137)	(1 109 454)	(1 370 226)
Financement des investissements en cours	23	1 861 927	7 076 549	7 076 549
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	103 606 811	104 262 034	107 132 770
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	132 261 909	137 562 295	141 851 668

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Engagements	1.1	40 077	99 001
▪ Programme FIME	1.2	157 600	157 599
▪ R881 Mesures de mitigation	1.3	415 000	415 000
▪ Loyers payé d'avance COGIR	1.4	3 884 537	4 052 517
▪ Affectation exercice suivant	1.5	667 700	
	2	5 164 914	4 724 117
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	572 082	762 657
	4	5 736 996	5 486 774
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Assainissement des eaux	5.1	852 874	1 047 195
▪ Reconstruction de rues	5.2	273 421	359 218
▪ Aqueduc et eau potable	5.3		140 076
▪ Fonds Patrimonial	5.4	112 768	141 037
▪ Autres	5.5	1 302 189	1 332 966
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	3 974 735	5 000 000
Organismes contrôlés et partenariats	8	123 911	135 846
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	8 763 620	8 619 246
Organismes contrôlés et partenariats	10	102 002	102 002
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	132 219	85 745
Autres			
▪	14.1		
	15	15 637 739	16 963 331
	16	21 374 735	22 450 105

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	56 187 456
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	67 612 455

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	8 865 623	8 721 248
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	56 985 299	54 607 091
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 062 442	5 081 758
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 710 637	6 813 379
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	779 970	853 800
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	78 403 971	76 077 276

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	40 719 916	45 508 808	45 776 502	45 776 502
Compensations tenant lieu de taxes	13	786 563	800 065	837 346	837 346
Quotes-parts	14				563 131
Transferts	15	976 463	1 737 361	1 588 535	1 594 833
Services rendus	16	1 085 051	777 674	1 106 511	1 769 233
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 139 396	3 854 600	7 111 988	7 501 658
Autres	18	3 963 384	860 703	7 939 289	8 222 723
	19	51 670 773	53 539 211	64 360 171	66 265 426
Investissement					
Taxes	20	53 311			
Quotes-parts	21				
Transferts	22			4 470 204	4 470 204
Autres	23	518 527		181 861	181 861
	24	1 569 603		4 652 065	4 652 065
	25	53 240 376	53 539 211	69 012 236	70 917 491

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	8 719 043	9 773 711	293 505	10 067 216	10 067 216	8 025 144
Sécurité publique							
Police	2	5 442 375	5 443 585		5 443 585	6 668 792	6 342 765
Sécurité incendie	3	3 174 321	3 283 223	204 863	3 488 086	3 488 086	3 281 983
Autres	4	452 688	552 935		552 935	601 088	433 322
Transport							
Réseau routier	5	5 088 010	4 895 828	4 500 257	9 396 085	9 396 085	9 082 175
Transport collectif	6	1 707 882	1 675 946		1 675 946	1 675 946	1 612 275
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	3 615 962	4 096 046	1 982 573	6 078 619	6 498 096	5 428 989
Matières résiduelles	9	2 868 401	2 854 656		2 854 656	2 854 656	2 845 210
Autres	10	687 686	1 188 838	20 206	1 209 044	1 209 044	870 659
Santé et bien-être	11	322 438	277 491		277 491	277 491	245 405
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 005 982	932 635	45 023	977 658	977 658	967 456
Promotion et développement économique	13	330 769	513 938		513 938	513 938	435 655
Autres	14	175 000	2 855 699		2 855 699	2 855 699	2 887 242
Loisirs et culture	15	13 789 812	14 004 230	2 182 215	16 186 445	16 597 151	14 912 444
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 421 844	2 157 034		2 157 034	2 315 945	1 946 845
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	49 802 213	54 505 795	9 228 642	63 734 437	65 996 891	59 317 569
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 430 697	9 228 642 (9 228 642)			
	21	58 232 910	63 734 437		63 734 437	65 996 891	59 317 569

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 569 603	4 652 065		4 652 065
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (8 775 143)(11 352 551)(401 232)(11 753 783)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (601 527)(3 413 220)()	3 413 220)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	7 513 759	5 996 691		5 996 691
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	273 069	3 381 553	120 279	3 501 832
Excédent accumulé	6	2 280 839	6 604 076	281 594	6 885 670
	7	690 997	1 216 549	641	1 217 190
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 260 600	5 868 614	641	5 869 255

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14